

# Lettre à la Communauté Educative

## Lettre à la Communauté Educative

N° 5

Pâques 2010

Chers Professeurs,  
Chers Parents,  
Chers Personnels de l'Institution,

A l'occasion des deux journées pédagogiques des 18 décembre et 8 février derniers, les Professeurs et les Personnels d'Éducation de l'Institution Jean-Paul II ont travaillé sur le thème « Sanction et réparation dans notre établissement ». Vous, parents, vous faites naturellement partie de la Communauté Educative – comme premiers responsables de votre enfant – et, dès lors, il nous semble naturel de vous associer à cette démarche.

Ce travail pourrait se résumer ainsi : au cours d'une année scolaire, un élève peut se trouver en décalage par rapport au Règlement Intérieur de l'Établissement. Ce décalage peut être léger et ponctuel, parfois plus important, voire inquiétant. Quels sont les moyens matériels, les méthodes pédagogiques et éducatives, les démarches humaines à mettre en œuvre pour assurer à tous les élèves une ambiance de travail ? Dans quel esprit voulons-nous mettre une sanction, afin qu'elle porte du fruit et qu'elle atteigne son but : une prise de conscience et un changement ?

Nous le savons bien : l'immense majorité des élèves – dans notre Institution, comme ailleurs – ne pose aucun problème sérieux de comportement. Nous savons également que, parfois, de petites entorses peuvent entacher le quotidien et qu'un traitement rapide est souvent gage d'efficacité durable. Nous savons enfin que lorsque les turbulences apparaissent – ce que nous appelons souvent « le printemps de Cinquième »... –, nous pouvons être déstabilisés et, finalement, assez désarmés.

Un établissement scolaire est une microsociété qui demande des règles de vie commune, afin que chacun se sente respecté dans son travail et trouve sa place, de façon à dégager harmonie et équilibre. Si chaque élève et chaque adulte pouvait dire, au terme d'une année scolaire : cela a été une bonne année, enrichissante tant sur le plan intellectuel qu'humain et spirituel, nous pourrions affirmer qu'à coup sûr notre Établissement aurait rempli sa mission.

L'ensemble des règles de vie s'appelle un Règlement Intérieur ; il est en cours de réécriture et sera signé par chacun à la rentrée. Il ne s'agit pas d'énumérer ce qui est autorisé et ce qui est interdit, même s'il faut en passer par là pour quelques points particuliers. Il s'agit plutôt de proposer, à travers quelques règles, un esprit. Un esprit qui promeut la dignité de la personne humaine, appelée à se dépasser, à grandir en humanité, en intelligence et en sagesse, dans la paix et la joie.

Certes, tout règlement demande de chacun un effort. Et c'est sur ce point que nous voudrions insister. Le philosophe disait : « Rien de grand au monde ne s'est fait sans passion » ; nous pourrions dire, dans une sorte de parallélisme : « Rien de grand ne se fait sans effort ». Or, nous le savons bien, les jeunes qui nous sont confiés entendent un tout autre discours dans la

société qui est la nôtre aujourd'hui. Il leur est vanté en permanence qu'un simple coup de téléphone pourrait leur rapporter plusieurs milliers d'Euros, que la célébrité peut s'acquérir en s'enfermant dans un studio filmé 24h sur 24, que le plaisir est le but de l'existence, que les « amis » se comptent par centaines, etc.

Un établissement scolaire présente un tout autre but. Soigner son écriture pour que la copie rendue soit lisible par l'enseignant correcteur ; lever la main pour être autorisé à prendre la parole sans couper celle du voisin ; aider le camarade qui ne réussit pas à comprendre la logique d'un exercice ; chercher dans l'autre – professeur, surveillant, camarade de classe – ses qualités plutôt que de rester omnibulé par ses défauts, ses tics ou ses fragilités ; se lever à l'heure pour arriver à l'heure ; refuser d'acheter un vêtement parce que son coût est uniquement fixé par l'étiquette soi-disant prestigieuse qu'il porte ; sourire à un camarade qu'on aime un peu moins ; refuser ce qui porte atteinte à l'intégrité du corps et même si « tout le monde le fait »... Nous pourrions multiplier, bien entendu, ces exemples...

Un Règlement Intérieur est donc une invitation à la vie en collectivité, dans le respect de chacun et de tous. Invitation à expérimenter que vivre ensemble est toujours enrichissant. Invitation à croire que les petites contraintes et les contrariétés de la journée, lorsqu'elles sont dépassées, permettent de forger le caractère et la personnalité. Invitation à comprendre qu'au-delà de la lettre, c'est l'esprit qui reste l'essentiel.

Permettez-nous un exemple très concret. Un élève arrive en retard en cours. Ce n'est pas tant le début du cours qu'il a raté qui est en jeu (quoique...), ce n'est pas tant le temps perdu par le RVS à remplir le carnet de liaison et à saisir la base de données (quoique...), mais bien plutôt la notion de respect qui est ébranlée. Respect des autres élèves, lorsque l'irruption en classe va perturber la concentration ; respect de l'enseignant, qui va interrompre le fil logique de la construction de son cours ; respect de soi-même.

Nous, adultes, nous le savons bien. Tout règlement nous paraît normal lorsque l'objectif qu'il sert nous paraît légitime et passionnant. Faisons en sorte que nos jeunes sachent pourquoi ils viennent à l'école, qu'ils en découvrent l'intérêt, qu'ils s'y sentent bien, qu'ils fassent des rencontres hors du commun, qu'ils sentent – confusément ou clairement, peu importe – que c'est dans chaque petit effort du quotidien qu'ils se construisent véritablement pour devenir les Femmes et les Hommes libres, dignes, responsables et au caractère bien trempé dont notre monde a besoin.

A la recherche permanente de l'excellence en tous points, l'Institution Jean-Paul II n'a d'autre choix que de travailler ainsi, afin de répondre aux enjeux actuels qui s'avèrent parfois prégnants et afin d'apporter des réponses pédagogiques et éducatives adaptées, pour le bien de tous et de chacun.

L'Institution offre un encadrement de qualité ; c'est sans doute ce qui est le plus recherché et apprécié des familles ; c'est aussi ce dont se souviennent les élèves lorsque, devenus adultes, ils se remémorent leurs années de scolarité.

Nous voulons remercier ici Professeurs et Éducateurs qui ont pris ce temps de réflexion. Nous voulons vous remercier également, Parents, pour votre soutien dans nos démarches. Nous le savons : dès lors qu'il y a cohérence entre la famille et l'école, l'acte éducatif devient crédible aux yeux du jeune. Nous vous prions de croire en notre entier dévouement.

Jean-Dominique EUDE  
Directeur de l'Institution